

Discussion informelle sur l'énoncé du problème - 7 mai 2020

Contributions écrites du MSC

Comme Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC), nous souhaiterions remercier le Rapporteur et le Secrétariat du CSA d'avoir organisé la série de discussions informelles et virtuelles pour explorer les possibilités de promouvoir une plus grande convergence. **Nous espérons que ce processus appuiera les travaux visant à élaborer une première version qui reflète les conclusions du rapport du HLPE sur « Les approches agroécologiques et les autres innovations », mais qu'il fournira également un cadre unificateur pour une action politique décisive en sanctionnant une approche holistique des systèmes alimentaires.**

Modalités du processus

La première session a fourni un bon espace pour la discussion entre les différents acteurs présents, et nous avons apprécié la modération menée par le Rapporteur. **Cependant, nous devons garder à l'esprit que ces discussions restent informelles et qu'elles ne sauraient devenir des négociations de fait. Ceci porterait préjudice au processus et pourrait très probablement impliquer la perte de l'ambition projetée par ce processus de convergence des politiques.**

Bien que la première discussion ait compté avec un bon nombre de participant-e-s, nous souhaiterions exprimer l'inadéquation qui caractérise le processus proposé, d'après les mouvements sociaux. En tant que MSC, nous avons formulé que nos groupes, notamment les petits producteurs et petites productrices d'aliments, les peuples autochtones et les travailleurs, sont complètement submergés par la nécessité d'apporter des réponses immédiates à la crise de la COVID-19 dans leurs localités et leurs communautés. **Bien qu'ils devraient être au cœur de ce processus, comme stipulé par le mandat du CSA, consistant à « assurer qu'il soit tenu compte des points de vue de toutes les parties prenantes concernées – notamment celles d'entre elles les plus touchées par l'insécurité alimentaire », nous sommes convaincu-e-s que la programmation proposée conteste cette base convenue.**

Avant toute chose, la dynamique des sessions devraient respecter **la nécessité de traduction/interprétation qu'a le MSC.** En ce sens, les documents de contexte devraient être envoyés bien à l'avance, non seulement pour garantir la possibilité de traductions, mais aussi pour permettre la diffusion et la compréhension adéquates de ces documents. Par ailleurs, davantage de temps devrait être alloué entre les sessions afin de **garantir l'organisation de la participation des secteurs du MSC.** Par conséquent, la tenue de discussions sur une base hebdomadaire s'avère extrêmement difficile.

D'autre part, l'accès à la plate-forme pour la première session a présenté des difficultés. En fait, cela n'a pas été possible sans compte Zoom, ce qui a généré une arrivée tardive pour la plupart des participants du MSC ; dans certains cas, certains ont même été empêchés de participer. Nous recommandons fortement au Secrétariat du CSA de revoir les paramètres pour la prochaine session.

S'agissant du contenu des sessions, nous sommes préoccupé-e-s par le déséquilibre de la proposition présentée dans la Note conceptuelle. Par exemple, bien que nous jugions important d'aborder la question de la numérisation, le fait de lui consacrer une session complète lui donne une pertinence disproportionnée compte tenu de la portée des recommandations politiques. Dans un même temps, des questions telles que les régimes sains et l'agencité mériteront un plus grand temps de dialogue. Nous souhaiterions donc transmettre une proposition regroupant les questions.

Proposition :

1. Énoncé du problème (analyse de la situation)
2. Approches agroécologiques et autres approches innovantes ; numérisation ; évaluation
3. COVID-19 ; droit à l'alimentation ; régimes sains et durables
4. Marchés ; incitations ; produits agrochimiques
5. Parties prenantes ; genre ; agencité

Commentaires sur « l'énoncé du problème »

Comme présenté dans le document de contexte, de nombreux rapports du HLPE et notamment celui sur « Les approches agroécologiques et les autres approches innovantes » ont déjà appelé à la transformation radicale des systèmes alimentaires. Par ailleurs, la note du HLPE sur la réponse politique du CSA à la COVID indique que « la crise actuelle souligne les défis existants dans les systèmes alimentaires ». En ce sens, la crise sanitaire révèle comme jamais auparavant l'urgence de trouver des voies claires vers des systèmes alimentaires inclusifs, équitables et durables. La transition devrait soutenir la centralité des systèmes alimentaires locaux au moment de garantir la sécurité alimentaire et la résilience, l'importance des petits producteurs d'aliments et des travailleurs, et la nécessité de circuits courts locaux pour garantir l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable à un prix raisonnable.

Le cadre conceptuel de la transformation des systèmes alimentaires, qui est aussi une priorité dans le cadre du processus du Programme de développement à l'horizon 2030, devrait inclure une approche holistique des systèmes alimentaires, exposant clairement la multiplicité des objectifs publics que servent les systèmes alimentaires et la manière dont ils peuvent faire progresser les ODD dans le cadre du Programme de développement à l'horizon 2030.

- 1. En termes de transitions, les principes mentionnés précédemment (et contenus dans l'avant-projet) sont-ils utiles ? c'est-à-dire pour i) améliorer l'efficacité des ressources, ii) renforcer la résilience, et iii) sécuriser la responsabilité/l'équité sociale. Devraient-ils être modifiés de quelque façon ?**

Nous pensons que ces principes ne suffisent pas. Un quatrième principe opérationnel autour de la durabilité, à savoir l'empreinte écologique, devrait être ajouté comme l'a déjà recommandé le rapport du HLPE. Le rapport du HLPE identifie qu'il est « utile d'ajouter l'empreinte écologique comme quatrième principe opérationnel, afin que les systèmes alimentaires durables tiennent dûment compte de la manière dont les modes de consommation influent sur ce qui est produit et du fait que les pratiques associées à des processus de dégradation ou de régénération sur le plan écologique ont des incidences qui vont au-delà de celles liées à l'efficacité d'utilisation des ressources, car les pratiques qui utilisent les ressources de façon efficace peuvent néanmoins entraîner une dégradation de l'environnement ».

- 2. Comment les voies de transition les plus appropriées pour chaque contexte pourraient-elles être identifiées ?**

Nous convenons également que chaque contexte est différent. Cependant, certains éléments critiques doivent être globalement pris en compte, à savoir la durabilité sous toutes ses diverses dimensions. Toutes les dimensions doivent être examinées de manière holistique. La COVID-19 a déjà montré que nous ne pouvons pas examiner une seule dimension et que le principe consistant à donner la priorité à l'économie ne fonctionne pas. Une voie de transition devrait consister à prendre en compte, dans chaque contexte, toutes les dimensions de durabilité, y compris la durabilité environnementale, sociale et sanitaire.

Un autre élément crucial consiste à placer les petits producteurs et petites productrices d'aliments, les peuples autochtones et les travailleurs au premier plan de toute voie de transition. Ceci est intégré dans le concept d'agencité et implique que les droits et la résilience de ces communautés sont placés au centre. Ceci est lié à la nécessité de relocaliser les systèmes alimentaires de manière coordonnée et de garantir un soutien public aux marchés locaux, via lesquels transitent la plupart des aliments. Enfin, toute transition doit être fondée sur le cadre des droits humains.

3. Sur la base des discussions d'aujourd'hui, quels points la Première version des recommandations politiques devrait-elle couvrir, selon vous ?

La crise de la COVID a amplifié les inégalités entre les pays, et au sein de ces derniers. Le MSC est en dialogue constant avec les personnes sur les territoires, et la crise alimentaire encore remise en cause par certains est déjà une réalité pour eux. Il est donc essentiel que les personnes les plus affectées par les dysfonctionnements structurels de nos systèmes alimentaires soient placées au centre de la transformation envisagée. Ceci rappelle la nécessité que l'intérêt public ouvre la voie à une transition vers des systèmes alimentaires localisés, durables, sains et équitables.

Nous demandons que les Recommandations politiques soit premièrement dirigées à servir de base aux politiques et systèmes publics, à revendiquer la nature publique des systèmes alimentaires et la centralité des régimes sains et durables pour reconquérir nos communs et à progresser vers une compréhension plus approfondie de la manière selon laquelle les biens et services publics peuvent renforcer le Droit à l'alimentation, ainsi que la sécurité alimentaire et la nutrition.

La science de l'Agroécologie est l'étude des paysages dynamiques - elle protège l'environnement et les producteurs en permettant la production locale d'aliments sains et durables pour tous. L'Agroécologie offre des solutions locales et autonomise les économies et les marchés à l'échelle locale pour améliorer les moyens d'existence et garantir une meilleure qualité de vie.

En ce sens, les résultats du processus de convergence des politiques devraient fournir des orientations visant à renforcer les voies de transition agroécologiques vers des systèmes alimentaires assurant la résilience dans toutes les dimensions.